

PRIX SPÉCIAL ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES 2025

Abritée par la Fondation de France, la Fondation Auchan apporte son soutien depuis 1997 aux publics issus des quartiers d'implantation des magasins Auchan.

La Fondation Auchan concentre ses actions autour de la santé et de la bonne alimentation en finançant des projets associatifs pour promouvoir des savoirs et des savoir-faire alimentaires, créer du lien social par l'alimentation, lutter contre la malnutrition de tous les publics qui en besoin et développer l'engagement citoyen sur le thème de la bonne alimentation et du lien social.

Contexte de l'appel à projets

Initié en 2006, le Prix Spécial Associations Étudiantes récompense chaque année, des projets portés par des associations étudiantes issues des écoles de commerce, de management, d'ingénieurs et d'universités françaises partenaires d'Auchan.

Les prix distribués visent à favoriser les liens entre étudiants et personnes en difficulté et à promouvoir le bénévolat comme un acte de citoyenneté. Il permet aussi de valoriser les jeunes comme potentiellement acteurs et pas seulement bénéficiaires d'actions de solidarité. En 18 ans, le Prix Spécial a soutenu 80 associations étudiantes issues de 42 écoles partenaires. 244 300 € de subventions versés ont permis de venir en aide à plus de 10 000 personnes.

Critères pour participer à l'appel à projet

Pour être soutenus, les projets présentés doivent répondre aux critères suivants :

- S'inscrire dans les domaines d'intervention de la Fondation Auchan pour la Jeunesse : bonne alimentation, santé, bien-être
- Développer le lien social
- Etre innovants ou expérimentaux
- Impliquer des institutions ou des acteurs locaux : association, école, hôpital...
- Être pérennes
- Démarrer dans l'année à minima

Comment candidater ?

Le dossier de candidature ci-après est à renvoyer complété par e-mail avant le **2 mars 2025** à l'adresse mfmairresse@auchan.fr avec les pièces justificatives dont la liste figure dans le dossier.



Prix Spécial
associations étudiantes 2025

Fondation Auchan
Abréviée par Fondation de France

Les dossiers de candidature seront étudiés par l'équipe de la Fondation Auchan à la clôture de l'appel à projets. Les cinq projets sélectionnés seront présentés au Comité Spécial qui se réunira en avril 2025 pour décision définitive.

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION AUCHAN

Dossier reçu le :
N° du dossier :

Coordonnées de l'école ou de l'université

Nom:
Adresse:
CP:
Ville:
N° tel:
Nom du responsable Relations Entreprises:

Coordonnées du responsable Relations Entreprises

Prénom :
Nom :
N° tel :
Adresse e-mail :

Coordonnées de l'association étudiante

Nom:
Adresse:
CP:
Ville:

Nom du responsable du projet :

Fonction dans l'association :

N° tel:

Adresse e-mail :

Nom du président :

N° tel :

Adresse e-mail :

Activités de l'association étudiante

Date de création :

Domaine d'intervention principal :

Domaines d'intervention secondaires :

- action sociale
- insertion
- animation
- éducation
- santé
- prévention
- bonne alimentation
- environnement

Origine de l'association et motivations qui ont conduit à sa création :

**Description des différentes activités de l'association :
(principaux projets en cours ou à venir)**

Nombre de bénévoles actifs (hors membres du conseil d'administration) :

Nombre d'adhérents :

Public concerné :

Nombre de bénéficiaires :

Âge des bénéficiaires :

- 0-5 ans
 - 6-11 ans
 - 12-18 ans
 - 19-25 ans
 - 25-60 ans
 - + de 60 ans
-

Présentation du projet

Attention ses activités doivent être en lien avec l'alimentation

Intitulé du projet :

Domaine d'intervention :

- santé/équilibre alimentaire
- prévention
- accès à l'emploi
- accès à l'alimentation
- éducation/animation
- environnement
- lien social

Description du projet :

Contexte et raisons de la réalisation du projet :

Résultats attendus :

Date de lancement du projet :

Nombre de bénévoles :

Public visé :

Nombre de bénéficiaires :

Âge des bénéficiaires :

- 0-5 ans
- 6-11 ans
- 12-18 ans
- 19-25 ans
- 25-60 ans
- + de 60 ans

Ville où se déroule le projet :

Localisation du projet (quartier(s) et/ou établissement(s) partenaires) :

Quel est le site Auchan le plus proche ?

Subvention souhaitée :

Comment le porteur de projet garantit le bon usage de la dotation ?

Autres partenaires financiers et subventions demandées et acquises :

Comment le porteur de projet a-t-il eu connaissance du Prix Spécial associations étudiantes ?

Documents complémentaires à fournir impérativement lors du dépôt du dossier :

- Statuts
- Photocopie de la déclaration au J.O.
- Liste des membres du conseil d'administration
- Dernier rapport d'activités
- Dernier bilan financier
- RIB

À renvoyer par mail avant le 2 mars à mfmaresse@auchan.fr

Si vous souhaitez recevoir ce document en Word, veuillez contacter mfmaresse@auchan.fr

Pour toute information complémentaire, contacter le 06 99 78 65 54